

2 associations, ACENAS et FRACTURE, ont décidé de faire appel de la décision de la justice dans le cadre de l'affaire de l'entrepôt géant d'[AMAZON](#) prévu sur la commune de Colombier-Saugnieu, à proximité de l'[AEROPORT DE LYON SAINT-EXUPERY](#) / **T** : 08.26.80.08.26. En novembre dernier, elles avaient été condamnées à verser 1.200 € à la société de construction [GOODMAN](#) et à la [COMMUNE DE COLOMBIER SAUGNIEU](#). Les associations entendent défendre les intérêts des riverains de l'aéroport et empêcher un projet non-compatible avec le plan climat de l'agglomération.